

du prochain exercice s'élève à \$3,010,546.14. Il faut remarquer, cependant, que le chiffre auquel j'ai estimé les recettes de l'exercice courant pourrait ne pas correspondre au chiffre des recettes qui seront réellement encaissées—pourrait être au-dessus ou au-dessous de ce chiffre—et que le chiffre auquel j'ai estimé les dépenses pour le même exercice est sujet à des fluctuations et qu'il faut attendre les résultats pour savoir où en sont nos affaires pour cet exercice. Dans tous les cas, il est évident que depuis plusieurs années nous avons dépensé plus que notre revenu nous justifiait de le faire, ce qui, avec notre forte dette contractée pour les chemins de fer, a mis la province dans la position financière où elle se trouve. Il est pareillement évident que nous devons mettre un terme à cet état de choses si nous voulons maintenir le crédit de la province dans le pays et à l'étranger.

Nous proposons de faire certaines réductions sur les dépenses encourues jusqu'à présent pour rétablir nos finances dans un bon état, éviter d'imposer de nouvelles charges au peuple, puis en même temps réduire le chiffre de la dépense à celui du revenu, et il reste à la Chambre et au pays d'approuver ou de désapprouver les économies que nous proposons. Si elles sont désapprouvées, l'avenir de la province m'inspire des craintes. Nous ne pouvons pas continuer le système que nous avons suivi jusqu'à présent sans nuire au crédit de la province et imposer au peuple des charges qui l'obéreront au point de retarder sérieusement l'établissement du pays, d'induire et de forcer nos citoyens à rechercher quelqu'autre pays où les taxes sont moins fortes, à paralyser toutes les branches d'industrie au point d'amener la ruine d'un grand nombre de gens et à faire de notre population un objet de risée et de mépris chez les populations des provinces voisines.

On dira de nos hommes publics et de nous que nous